



Nota :

Un compte rendu décrivant le projet et détaillant les observations de la commission d'évaluation sera disponible prochainement

Bâtiments évalués

1. **Collège Gustave violet** | Prades (66) | Phase Conception | V3.2
2. **Salle polyvalente et vestiaires** | Monoblet (30) | Phase Réalisation | V3.1
3. **Espace Maurice Fost** | Vénéjan (30) | Phase Réalisation | V3.2
4. **Centre technique municipal** | Agde (34) | Phase Conception | V3.2

Membres de la commission d'évaluation présents

Marie-Pierre Achard-Labarbe (Polyexpert Environnement), Claudia Boude (Gefosat), Eric Grenier (Grenier d'Architecture), Jean-Jacques Johannet (Architecte), Cyrille Royer (Conseil Régional Occitanie Pyrénées – Méditerranée), Christine Saillot (Socotec).

Equipe Envirobat Occitanie

- Catherine Bonduau-Flament (Envirobat Occitanie)
- Sandrine Castanié (Envirobat Occitanie)
- Christophe Prineau (Envirobat Occitanie)

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier :

- Jean-Jacques Johannet pour la Présidence de la commission.
- Le Caue du Gard pour la mise à disposition de la salle.

1. Collège Gustave violet | Prades (66) | Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel Bâtiments Durables (points de base : 67/90 points).
- Aucun point bonus innovation en demande.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE – CONTEXTE MEDITERRANEN
PHASE CONCEPTION - NIVEAU ARGENT (74 PTS)**

2. Salle polyvalente et vestiaires | Monoblet (30) | Phase Réalisation | V3.1

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel Bâtiments Durables (points de base : 84/90 points).
- Attribution de 2 points bonus innovation.
- Attribution de 9 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE – CONTEXTE MEDITERRANEN
PHASE REALISATION - NIVEAU OR (95 PTS)**

3. Espace Maurice Fost | Vénéjan (30) | Phase Réalisation | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel Bâtiments Durables (points de base : 75/90 points).
- Aucun point bonus innovation en demande.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE – CONTEXTE MEDITERRANEN
PHASE REALISATION - NIVEAU ARGENT (83 PTS)**
(le nombre total de points est suffisant pour atteindre le niveau Or mais les prérequis ne sont pas tous respectés pour obtenir ce niveau).

4. Centre technique municipal | Agde (34) | Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel Bâtiments Durables (points de base : 46/90 points).
- Attribution de 1 points bonus innovation.
- Attribution de 5 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE – CONTEXTE MEDITERRANEN
PHASE CONCEPTION - NIVEAU BRONZE (52 PTS)**